

[Mortagne-au-Perche](#)[Le Perche du 8 mars 2023](#)

238 mots

# Dix fermetures envisagées dans la circonscription de Mortagne-au-Perche

Une première ébauche de la carte scolaire a été présentée mardi 28 février. Des fermetures de classes sont à prévoir pour la circonscription de Mortagne-au-Perche.

Pour la rentrée de septembre 2023, le Directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) de l'Orne prévoit 41 fermetures dans le département. Dix d'entre elles concernent la circonscription de Mortagne-au-Perche.

Les écoles où une fermeture est envisagée à la rentrée sont les suivantes : école Pôle scolaire Thomas Pesquet à Belforêt-en-Perche ; école Jean-Moulin à Ceton ; école Aristide-Briand à Mortagne-au-Perche ; école de Rémalard-en-Perche ; école de Saint-Langis-lès-Mortagne ; école Albert-Bailly à Tourouvre-au-Perche ; école de Berd'huis ; école Pierre-Perret à Soligny-la-Trappe ; école de Perche-en-Nocé (Nocé) et école des Monts d'Amain à Courtomer.

Une ouverture de classe est également prévue pour la rentrée de 2023, à l'école de Chartrage à Mortagne-au-Perche.

Mardi 28 février 2023, toutes les organisations syndicales ont voté contre à l'unanimité cette carte scolaire 2023.

À savoir que les projets de fermetures seront entérinés à l'issue du Conseil départemental de l'Éducation nationale du 16 mars 2023.

## **29 postes en moins en septembre 2023**

Si 41 classes sont envisagées à la rentrée 2023, 29 postes doivent être également supprimés.

À la rentrée prochaine, le département prévoit de perdre environ 465 élèves dans le premier degré.

Marjolaine MARGUE



L'école Albert-Bailly à Tourouvre-au-Perche est concernée par une fermeture à la rentrée 2023. Le Perche